

été aussi élevé? Le gouvernement trahit ses responsabilités. Qu'il s'adresse au peuple—bien que je ne veuille pas dire qu'on devrait tenir d'autres élections—et qu'il se renseigne sur ce que les gens pensent d'un gouvernement qui laisse le coût de la vie augmenter sans cesse et qui propose ensuite de mettre en œuvre des projets grandioses comme le régime de pensions du Canada.

Je répète que l'éducation devrait avoir la priorité et venir en tête de liste. Il faut former plus de médecins, d'infirmières et de techniciens, mais il faut surtout que chacun ait une instruction supérieure à la moyenne de 8.2 ans d'études, afin que sa productivité, au moins dans 75 p. 100 des cas, augmente de façon à dépasser ce qu'on appelle nos besoins. Ainsi, les trois quarts de la population pourront assumer le fardeau du quart restant. Seule une productivité accrue peut faire rentrer les impôts nécessaires pour défrayer les programmes de ce genre. Il va sans dire que l'idéal serait de n'avoir que 2 p. 100 de gens dans le besoin; mais c'est, hélas, une chimère.

• (4.00 p.m.)

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a déclaré qu'il parlait au nom de tous les Canadiens. Je ne dis pas que c'est la preuve indéniable qu'un régime d'assurance frais médicaux a été imposé à la population de la Saskatchewan mais je rappelle au chef du Nouveau parti démocratique—il l'admettrait sans doute lui-même—que s'il était resté à la tête de son parti en Saskatchewan et n'avait pas imposé un programme obligatoire d'assurance frais médicaux, le NPD serait encore au pouvoir dans cette province aujourd'hui. Je vois le député sourire à cette remarque. Je dois le féliciter car, je suis conservateur invétéré, mais je pense qu'à tout prendre, le député avait assuré une meilleure administration que le régime Gardner.

Je me reporte à la page 13 du livre de M. Robert Tyre afin de consigner au compte rendu un passage qui concerne l'actuel député de Burnaby-Coquitlam, ancien premier ministre de la Saskatchewan. Il vaut la peine de noter ce qu'on dit à propos des régimes universels obligatoires. Je cite:

Les citoyens qui n'ont pas oublié ces belles promesses de 1944 trouveraient à la fois ironique et tragique une nouvelle publiée dans le *Leader Post* de Regina du 6 janvier 1962. On y rapporte qu'un citoyen de Regina, âgé de 76 ans, s'est effondré, mort, au tribunal de simple police, où se déroulait son procès. Il était accusé de n'avoir pas payé en 1956 sa taxe d'hospitalisation. Et c'était le gouvernement de la Saskatchewan qui l'avait traduit en justice—gouvernement élu pour avoir promis aux citoyens de la Saskatchewan des services médicaux gratuits.

Ce fait divers, bien qu'il se situe peut-être en marge des conséquences d'un régime obligatoire est révélateur sur un point: les effets

[M. Woolliams.]

d'un régime universel obligatoire sur la vie des Canadiens et sur ceux à qui il incombe une certaine responsabilité individuelle. Les syndicats, les employés de bureau, les cultivateurs possèdent leurs propres régimes; nous devrions plutôt aider ceux qui en sont démunis.

**M. D. R. Tolmie (Welland):** Monsieur l'Orateur, j'ai été très impressionné par la manière dont le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) a présenté ce qui est l'une des mesures législatives historiquement les plus importantes et de plus vaste portée qui aient jamais été présentées au Parlement. Le ministre aurait été pardonnable s'il avait, dans la ferveur de ses envolées oratoires introduit avec un certain flair théâtral, ce projet de loi qui après des années d'agitation, d'atermoiements et de débats vient enfin de prendre forme. Au lieu de cela, c'est avec beaucoup de sobriété, et d'une manière absolument objective qu'il a lancé ce formidable projet de loi, qui exercera une influence sur le bien-être future de millions de Canadiens et de nombreuses générations à venir. J'ose espérer que la suite des débats sera de la même qualité, et que les députés, libérés de tout esprit partisan exprimeront leurs idées énergiquement, mais avec bon sens et modération.

Personnellement, j'ai toujours appuyé le concept d'un programme national de soins médicaux car, à mon avis, ce n'est que reconnaître notre responsabilité collective à l'égard des épreuves d'autrui. Voilà tout. Je le sais, bien des gens estiment que la plupart de nos concitoyens possèdent déjà une assurance médicale et que ce programme représente une nouvelle ingérence du gouvernement dans la vie privée des citoyens; que c'est une nouvelle preuve d'un socialisme qui fait tache d'huile et étouffe petit à petit chez l'individu le désir et les moyens de se défendre et de subvenir à ses propres besoins. Je me rends parfaitement compte que cet argument est présenté loyalement et en toute bonne foi, mais je crois fermement que dans un pays comme le nôtre, possédant des richesses et des ressources énormes, tout homme, toute femme, tout enfant, indépendamment des ses revenus, a le droit de recevoir les soins médicaux les meilleurs que la science et la recherche sont en mesure de lui procurer. Rien que sur le plan humanitaire, le programme d'assurance frais médicaux est justifié. Je suis fermement convaincu que nous sommes tous le gardien de notre frère et que tous les hommes sont frères. En songeant à dispenser des soins médicaux satisfaisants et universels aux citoyens et, partant, à soulager bien des souffrances et des misères humaines, le gouvernement applique le plus noble des préceptes chrétiens.